

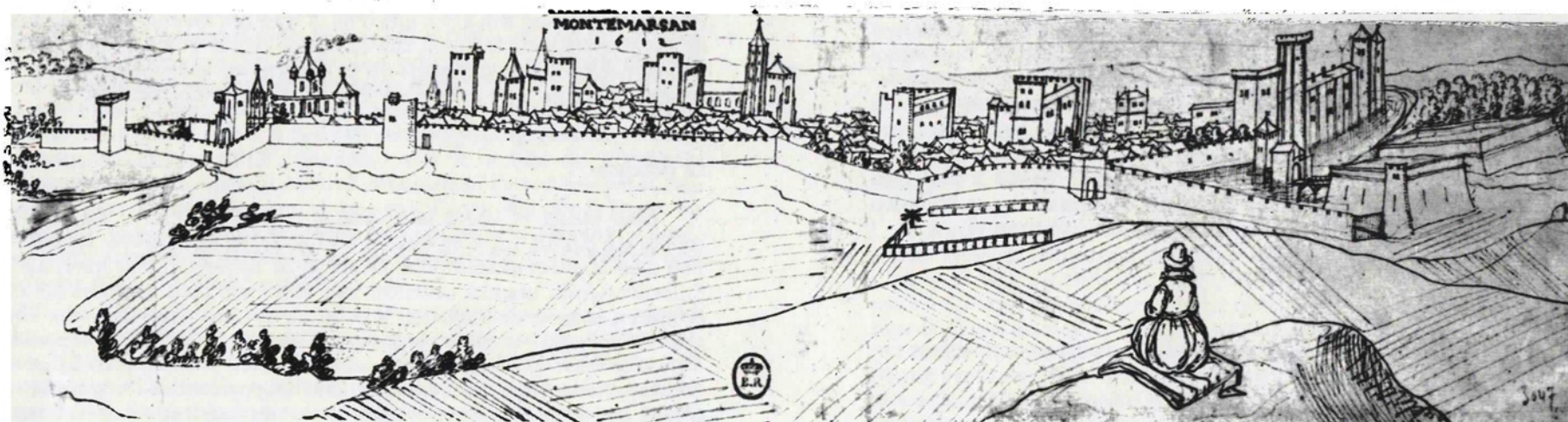
ATLAS HISTORIQUE DES VILLES DE FRANCE

publié sous la direction de Ch. HIGOUNET, J. B. MARQUETTE et Ph. WOLFF

par le

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'OCCUPATION DU SOL
ET LE PEUPLEMENT DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III

(E. R. A. 443)



Dessin à la plume de J. de Weert, 1612,
Bibl. nat., Vx 23, f° 298-299.

Plans cadastraux : 1 : 1 250* (Mont-de-Marsan) , 1811,
1 : 2 500* (autres communes) , 1811, 1813.

Etats de sections: s. d.

MONT-DE-MARSAN

LANDES

Plan et notice élaborés par:

Jean-Bernard MARQUETTE

Professeur à l'Université de Bordeaux III

Cartographie réalisée au

Laboratoire de Cartographie Historique
Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol

par:

Annie BUGAT

avec la collaboration de

Geneviève VERNINAS et Marie-Claude BORIES

Impression, reliure:

Imprimerie ROUSSEIL et GARRE-33 130 Bègles-

Vers 1135-1140, Pierre, vicomte de Marsan, décida d'édifier un château dans la partie orientale de ses terres, à la confluence de la Douze et du Midou ; mais il voulut, en même temps, établir à proximité un village fortifié : c'est ainsi qu'est né Mont-de-Marsan.

Si la volonté de contrôler le passage du Midou fut à l'origine de l'initiative vicomtale, le choix du site favorisa le développement de l'agglomération qui devint une étape sur la voie jacobite des Petites Landes. En effet, la Douze et le Midou délimitent à leur confluence un éperon de 225 mètres de large sur près de 400 mètres de long, décapé de sa couverture sableuse. Larges d'une vingtaine de mètres, profondément encaissées, les deux rivières qui donnent naissance à la Midouze affluent de rive droite de l'Adour, font sourdre les sources, dégagent des bancs de grès et confèrent ainsi au site des avantages défensifs qui furent largement mis à profit par la suite.

L'occupation du site jusqu'au XI^e siècle.

Ainsi que l'ont révélé les fouilles effectuées en 1975, la partie méridionale de l'éperon, sur la rive droite du Midou, avait été occupée de façon intermittente depuis le paléolithique. Si les vestiges de la préhistoire révèlent des faciès particulièrement nombreux, beaucoup plus intéressants sont, sur le plan de l'occupation du sol, les milliers de tessons recueillis allant du néolithique à l'âge des métaux ; leur nombre et leur variété attestent, compte tenu de la modestie de la surface fouillée, la présence d'un groupe sans doute important de cultivateurs néolithiques. Le relais est ensuite pris par des témoins de l'époque pré-romaine, puis gallo-romaine : fragments d'amphores italiques du I^{er} siècle avant J.-C., puis de tarracônaises au siècle suivant, auxquels s'ajoutent des substructions d'édifices remontant probablement au II^e siècle. Pour être moins abondants, les vestiges du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge n'en témoignent pas moins de la permanence de l'occupation du site. Cependant, jusqu'au premier tiers du XII^e siècle, l'activité des hommes s'y déroule dans un cadre encore rural. A cette époque, la zone de confluence, ainsi que le territoire situé au sud du Midou relevaient — tant au spirituel qu'au temporel — de l'abbaye de Saint-Sever qui y possédait, depuis la fin du X^e siècle, les paroisses de Saint-Pierre-du-Mont sur la rive gauche de la Midouze et de Saint-Genès-des-Vallées, dont l'emplacement de l'église n'a pu être retrouvé.

La fondation du castelnau.

Le vicomte de Marsan s'adressa aux habitants de ces deux paroisses, en leur faisant part de sa décision d'édifier une forteresse et de son désir de les y voir participer, leur promettant des libertés en échange de leurs concours à sa défense. L'acte qui relate les circonstances de la fondation n'apporte, cependant, aucune précision sur le lieu de son implantation. On sait seulement que les habitants de Saint-Pierre et Saint-Genès qui étaient sous le *dominium* de l'abbé de Saint-Sever ne voulurent pas se transporter sans son accord à l'intérieur du *castellum* parce qu'il était situé sur le territoire de Saint-Pierre. Mais, même si l'on admet que le site de confluence dépendait de Saint-Genès, dans la mesure où il s'agissait d'une annexe de Saint-Pierre, par l'expression *infra terminos Sancti-Petri*, il faut entendre sans aucun doute la paroisse et son annexe : il n'y a donc, à notre avis, aucune raison de penser que le *castellum* primitif ait occupé un autre site que celui de la confluence de la Douze et du Midou, là où s'élevaient encore à la fin du XVIII^e siècle les vestiges du vieux château.

Sur le plan religieux, l'accord se fit, semble-t-il, assez vite entre le vicomte et l'abbé qui reçut en franchise, à l'intérieur du *castellum*, l'emplacement d'une église et d'une maison, ainsi que la reconnaissance de ses droits paroissiaux. Mais, l'évêque d'Aire ayant revendiqué la possession de la nouvelle église *intra muros*, il s'ensuivit une violente querelle avec l'abbé de Saint-Sever ; finalement, en 1141, l'évêque renonça à ses prétentions moyennant une indemnité de 130 sols morlans. Par ailleurs, certaines difficultés semblent s'être fait jour lorsqu'il fallut régler les problèmes temporels. L'abbé de Saint-Sever possédait, en effet, la justice sur le territoire de Saint-Pierre et percevait sur chaque maison de ce *castrum* 6 d. S'il autorisa ses paroissiens de Saint-Pierre à s'installer dans le nouveau *castellum*, il se réserva la juridiction sur eux, de même, semble-t-il, que sur ceux de Saint-Genès qui étaient de son alleu.

Si, dans un premier temps, l'abbé de Saint-Sever a donc conservé des droits sur les habitants originaires de Saint-Pierre et Saint-Genès, assez vite, cependant, le vicomte fut le seul seigneur justicier de la ville ; de même, lorsque en 1270 il fit don aux Clarisses de Beyries du « sirmanatge », redevance perçue sur le sol de la ville, il en était l'unique seigneur foncier. Le fait que les jurats de Mont-de-Marsan aient, par la suite, prêté serment sur l'autel de Saint-Pierre-du-Mont rappela, cependant, le lien qui unissait à ses origines Mont-de-Marsan à l'abbaye de Saint-Sever comme en témoignent encore aujourd'hui les deux clefs qui figurent sur les armes de la ville.

Le castelnau primitif.

On ne dispose pour identifier l'emplacement du château primitif que des maigres renseignements fournis par la toponymie et par la topographie urbaines, ainsi que par un dessin de 1612 qui représente une vue cavalière de la ville, œuvre de Joachim de Weert, un voyageur hollandais. Le château occupait la zone de confluence de la Douze et du Midou mais, au XVIII^e siècle et probablement dès le Moyen Âge, les bâtiments étaient situés à une trentaine de mètres de la Douze pour laisser place au chemin débouchant sur le pont du Midou. Un relevé exécuté avant la démolition des derniers vestiges montre que toute la place du Château-Vieux, telle qu'elle apparaît sur le plan du début du XIX^e siècle, était occupée de bâtiments dont la disposition, en l'absence de toute notice, ne permet pas de connaître la destination initiale. Le dessin de 1612 fait apparaître un donjon carré, ainsi que des murailles qui pourraient correspondre aux courtines d'une enceinte. Le choix de l'emplacement du château fut, sans aucun doute, déterminé par la confluence des deux rivières mais, aussi, par le fait que le principal axe de circulation étant nord-sud, l'obstacle à franchir était le Midou. C'est donc en bordure de cette rivière que fut élevée la forteresse, mais à quelque distance de la Douze, afin de mieux assurer le contrôle du passage du Midou, juste avant la confluence.

Si l'on peut donc identifier sans trop de difficultés l'emplacement du château, il n'en est pas de même de celui du premier habitat castral ou castelnau. Compte tenu de la situation du château, de la configuration du site, de la topographie de la ville et de ce que nous savons des habitats castraux du XII^e siècle, nous nous contenterons d'émettre une hypothèse : le castelnau pourrait avoir été limité au sud par la rue des Fossés, à l'est par une ligne laissant peut-être à l'extérieur le bâtiment appelé Château roman, au nord par la Grand-rue, à l'ouest par la rue de Gourgues.

Cela donne un ensemble de 175 à 200 mètres de long pour une largeur de 75 à 100 mètres et une surface — château inclus — de 2 ha environ, ce qui fait un beau castelnau du XII^e s. pour la Gascogne. Nous sommes assez enclin à l'identifier avec le « Bourg Bieilh » mentionné dans l'assiette du « sirmanatge » de 1452, distinct d'un « Bourg Nau », lui aussi situé dans l'interfluve. Dans cette hypothèse, c'est à l'intérieur de ces limites qu'il convient de rechercher l'emplacement de l'église primitive. Récemment on a voulu voir dans une maison médiévale de la rue Maubec, en bordure de la Douze, la chapelle du prieuré. Mais cette hypothèse ne nous semble pas pouvoir être retenue, car nous nous trouvons là bien au-delà de l'enceinte supposée du premier castelnau. A notre avis, la première église de la Madeleine — au vocable caractéristique des chapelles castrales — fut édifiée sur l'emplacement de l'église actuelle, dans une position tout à fait classique par rapport au château. Erigée en prieuré-cure de Saint-Sever, elle le resta jusqu'en 1665 ; mais, depuis 1308, les deux prieurés de Saint-Pierre et de Saint-Genès lui avaient été rattachés.

L'évolution de la ville au Moyen Âge.

La carence des sources écrites oblige à se reporter presque uniquement à la topographie et aux vestiges archéologiques pour reconstituer à partir de ce moment l'évolution du castelnau. Car, il convient de le souligner, la fondation de Pierre fut une réussite puisque, au plus tôt au milieu du XIV^e siècle, au plus tard à la fin du siècle suivant, Mont-de-Marsan était devenue une ville double, celle-là même que nous révèle le plan du début du XIX^e siècle : le castelnau et ses excroissances entre Douze et Midou — 500 mètres sur 200 mètres, soit 10 ha environ — et le Bourg au sud du Midou 250 sur 160 mètres par rapport au Midou et 225 à 375 mètres en bordure de la Midouze, soit à peu près 6 ha. S'il est certain que telles étaient les limites de l'agglomération à la fin du Moyen Âge — ce que l'on peut déduire du tracé et de l'élévation de la muraille tels qu'ils figurent sur le dessin de J. de Weert — en revanche, se pose le problème des étapes de son développement.

Le castelnau.

Entre Douze et Midou la croissance se fit, d'une part en fonction du site de confluence qui fut utilisé en totalité, de l'autre, en relation avec les axes de circulation dont le principal était celui qui venait de Roquefort, puis traversait le Midou. Si les limites du premier castelnau sont telles que nous les avons précédemment évoquées, la route de Roquefort y pénétrait soit dans l'axe de la rue Pujolin soit, après avoir longé l'enceinte par le nord, à hauteur du portail occidental de l'église de la Madeleine, pour atteindre ensuite le château par la rue de l'Église et celle du Château-Vieux. Dans ces conditions, le développement de l'agglomération n'a pu se faire que de manière enveloppante autour du castelnau, dont les fossés primitifs et les chemins qui les bordaient à l'extérieur devinrent les rues principales de la nouvelle ville : Grand-rue et rue de Gourgues. Mais, lorsque toute la zone de confluence fut occupée, si l'agglomération nouvelle y gagna en symétrie, le castelnau primitif se trouva alors rejeté dans l'angle sud-ouest. Le parcelllement du début du XIX^e siècle traduit encore les étapes de cette évolution : aux parcelles assez irrégulières de l'ancien castelnau modelées en fonction de rues établies pour desservir le château et l'église, s'opposent celles disposées le long de la Grand-rue et de la rue Maubec, découpées en forme de parallélogrammes allongés. La rue Maubec, ainsi d'ailleurs que la rue Pujolin — à l'angle sud-est — rejoignent à leurs extrémités la Grand-rue dessinant ainsi un fuseau grossier. D'autre part, la rue Maubec et la rue de Gourgues sont séparées de la Douze par des parcelles peu profondes qui viennent buter au rempart dont le tracé suit le cours de la rivière. Or, il se trouve que deux des plus anciennes maisons de Mont-de-Marsan que l'on ne peut dater avec précision faute de référence, mais qui pourraient bien remonter au XIII^e siècle, donnent sur la rue Maubec et sur le rempart nord : elles témoignent ainsi de l'extension rapide du castelnau.

Si le tracé de l'enceinte puis de la muraille qui borda l'agglomération du côté du Midou a été, comme en bordure de la Douze, déterminé par la rupture de pente qui souligne le cours de ces deux rivières, il est plus délicat de déterminer en quels endroits se situa successivement la limite orientale de la ville et quels furent les emplacements de la porte de Roquefort, attestée pour la première fois en 1270. Lorsqu'on considère le plan du début du XIX^e siècle, on constate que la ville est traversée de part en part par une Grand-rue qui se confond avec l'axe de l'interfluve et débouche, à l'ouest, sur le pont de Saint-Jean-d'Août. Il est probable, en revanche, que la porte de Roquefort fut toujours établie à l'extrémité de cette rue ; il reste à savoir en quel endroit.

C'est ici qu'il convient d'évoquer un certain nombre de bâtiments sans aucun doute médiévaux qui occupent l'angle sud-est de la ville : il s'agit du château roman, du donjon de La Cataye et d'une chapelle. Le plus oriental et le plus imposant aussi est le donjon de La Cataye que l'on peut faire remonter, au plus tôt, au début du XIII^e siècle. Si, comme nous le supposons, il fut élevé pour protéger la ville du côté de l'ouest, il marquerait donc son extension vers 1200-1250 ; il y aurait donc eu, à partir de ce moment, un arrêt dans le développement de l'agglomération montoise, dans ce secteur du moins. En effet, on attribue à Gaston Fébus (1343-1391) la construction du château de Nolibos qui occupa jusqu'au début du XVII^e siècle l'angle nord-est de l'enceinte. Or, ce château ne se trouve décalé que d'une vingtaine de mètres vers l'est par rapport à l'alignement nord-sud du donjon de La Cataye. Il n'est pas du tout impossible, d'ailleurs, que le château de Nolibos ait été élevé dans les fossés de l'enceinte du XIII^e siècle. Parfaitement reconnaissable sur le dessin de J. de Weert, il comprenait : une tour carrée à proximité de la porte de Roquefort, un donjon constitué de trois tours accolées, de grands bâtiments dominant le fossé, enfin, à l'angle nord-est de l'enceinte, deux autres tours.

La construction du château de Nolibos et des courtines qui le prolongèrent vers le sud jusqu'au Midou eut une influence déterminante sur le développement ultérieur de la ville dans ce secteur. Étant donné leur importance, les fortifications conféraient pratiquement un caractère définitif aux limites de l'agglomération à cet endroit. On pourrait s'étonner dans ces conditions que l'on n'en ait pas profité pour inclure dans les nouveaux murs le couvent des Clarisses transféré de Beyries, après 1275, à 150 mètres du château de Nolibos, sur l'emplacement d'un ancien hôpital Saint-Jacques. Mais on doit se rendre compte qu'à hauteur du château de Nolibos, la Douze prend une direction nord-est et le Midou une direction sud-est ; l'élargissement de l'interfluve aurait permis un développement aisé de la ville dans cette direction, mais le report, plus à l'est, de la nouvelle muraille dut paraître inutile aux constructeurs du XIV^e siècle, étant donné l'importance qu'avait prise à cette époque le bourg situé sur l'autre rive du Midou.

Telles nous paraissent avoir été les principales étapes du développement du castelnau de Mont-de-Marsan. Si, pour les évoquer, nous nous sommes uniquement inspiré des données de la topographie et de celles de l'archéologie, c'est que nous ne disposons pour toute l'époque médiévale que d'un seul document suscep-

tible de nous éclairer sur le paysage urbain de la ville : le rôle du « sirmanatge » ou taxe foncière de 1450 et 1452. Or, son interprétation s'avère des plus délicates. On relève, en effet, entre Douze et Midou : un « Bourg Nau », avec deux « carrères » (63 reconnaissances) ; un « Bourg Bielh » (54 rec.) ; un quartier « daffore la porte » (7 rec.) ; en revenant à l'intérieur (« passe la porta deffentz »), un premier quartier où l'on relève 33 reconnaissances puis, en tournant « pres l'ostau d'Arros » un autre quartier (28 rec.) ; en passant entre les murs de la ville un autre groupe de 6 reconnaissances ; enfin, à La Cataye de Pujaurin (La Cataye de Pujolin) un dernier quartier où l'on relève 24 reconnaissances. L'existence d'un Bourg Vieux et celle d'un Bourg Neuf traduisent, sans aucun doute, l'opposition entre le castelnau primitif et l'une de ses excroissances : mais l'existence à l'intérieur de la muraille de deux autres quartiers, celui de La Cataye et probablement celui de Nolibos, témoignent d'une évolution plus complexe que celle qui est suggérée par l'examen du plan. Il ne fait aucun doute qu'il y existait, par ailleurs, un petit faubourg probablement à la porte de Saint-Jean-d'Août. Avec ses 212 reconnaissances pour plus de 10 ha, le castelnau présentait une structure foncière différente de celle du Bourg où, pour 6 ha, on relève 283 reconnaissances. Cette opposition qui se retrouve dans le montant des redevances — 4,51 d. dans le castelnau en moyenne et seulement 1,69 d. dans le bourg — apparaît encore dans le parcellement du début du XIX^e siècle. Au milieu du XV^e siècle, le castelnau était, sans conteste, le quartier le plus riche de Mont-de-Marsan.

Le Bourg.

Le quartier de rive gauche du Midou que nous appellerons le Bourg — par opposition au castelnau de rive droite — était au milieu du XIV^e siècle lui aussi entouré de murailles, à l'exception probablement de la partie aujourd'hui occupée par la place du Port et des parcelles situées à sa périphérie. Cette enceinte avait donc la forme trapézoïdale qui apparaît encore sur le plan du XIX^e siècle. Au nord et à l'ouest, elle suivait le cours du Midou puis, celui de la Midouze. Le mur oriental, perpendiculaire au Midou, était à peu près dans le prolongement de celui du castelnau vraisemblablement édifié, lui aussi, vers le milieu du XIV^e siècle. L'implantation de la muraille méridionale fut certainement déterminée par la présence du vaste enclos des Cordeliers qui occupe tout l'angle sud-ouest. Quant au tracé de la muraille sud-ouest qui se raccorde à celle qui borde la Midouze, il a été, lui aussi, en partie commandé par cet enclos, mais surtout par l'existence en bordure de la rivière d'un quartier densément peuplé.

A la différence du castelnau dont le plan permet de reconstituer les grandes lignes de son développement, le quartier du Bourg se prête beaucoup moins à une telle analyse. Il est probable, tout d'abord, que si ses débuts ne furent pas contemporains de ceux du premier castelnau, ils durent suivre de peu. Car, une fois le Midou franchi, trois routes s'offraient aux voyageurs : celles d'Aire, vers l'est, de Saint-Sever au sud, de Tartas et de Bayonne, à l'ouest, dont les axes dessinent une croix et qui ont donné naissance à leur embranchement au rond-point du Canton. Or, en raison de la pente, ce carrefour s'est établi, non au débouché du pont, mais à près de cent mètres au-delà. Le Bourg naquit donc tout naturellement entre le pont et le carrefour puis se développa le long des trois axes. Il est certain que, dans un premier temps, peut-être jusqu'au XIV^e siècle, ce bourg resta ouvert, puisque la porte qui gardait le pont du Midou se trouvait encore au XVII^e siècle du côté du Bourg, sur la rive méridionale de la rivière. Le seul indice qui permette de jalonner le développement du Bourg nous est fourni par le couvent des Cordeliers dont la date de fondation retenue est celle de 1260. Il est donc probable qu'à cette époque les terrains qui se trouvaient entre l'emplacement sur lequel fut édifié le couvent et la Midouze étaient déjà occupés. Dès 1250, le Bourg aurait donc atteint la moitié du développement qu'il connaissait à la fin du Moyen Age. Il est à peu près certain, en effet, que le Bourg dut s'accroître simultanément de part et d'autre de la rue allant du pont au carrefour routier. Un autre témoignage de l'importance acquise par ce quartier nous est fournie par l'accord conclu en 1323 entre le prieuré de la Madeleine et les Cordeliers à propos du droit de sépulture.

Il est probable que plusieurs enceintes successives jalonnèrent le développement du quartier jusqu'à ce que fût établie la grande enceinte visible sur le dessin de J. de Weert, en 1612, mais qui remonte, selon toute probabilité, au milieu du XIV^e siècle.

Telle était donc l'agglomération montoise au moment où commençait la guerre de Cent Ans. Etendue d'environ 15 ha avec ses cinq portes et peut-être déjà ses deux ponts, c'était donc une véritable ville qui était née en deux siècles. Il importe donc de s'interroger sur les raisons de cet essor.

Les raisons d'une réussite.

Et tout d'abord quels furent les motifs qui purent inciter, vers 1130, le vicomte Pierre à établir un château et à fonder un castelnau sur les bords de la Midouze ? Une telle initiative n'ayant à cette époque rien d'exceptionnel, on peut être assuré du caractère politique de la fondation et de la volonté du vicomte d'affirmer son autorité dans cette partie de sa vicomté. Par ailleurs, dans un pays relativement plat, le site ne pouvait que retenir l'attention, dès lors que l'on souhaitait édifier un château et un village fortifié. Mais, si ces facteurs ont pu motiver la conduite du vicomte et guider son choix, celui qui fut, à notre avis, déterminant, ce fut la volonté vicomtale de contrôler le passage du Midou par la route des Petites Landes. Qu'il y ait déjà eu à cet endroit un passage ou que le castelnau ait attiré la route, peu importe. La construction sur le chemin de Roquefort, à l'entrée de la ville, d'un hôpital dédié à Saint-Jacques, la place occupée par les revenus du péage dans les finances vicomtales prouvent bien qu'une fois fondé, le castelnau dut pour une large part son essor à sa situation sur une importante voie de passage, et cela quels qu'aient pu être, par ailleurs, les avantages que les habitants retirèrent de leur établissement dans ses murs. L'aménagement d'un débarcadère, puis la construction d'un pont sur le Midou, au pied même du château, accompagnèrent ou suivirent de peu la fondation du castelnau, mais ils entraînèrent de façon presque inévitable l'apparition d'un bourg sur la rive opposée. Le fait que ce pont se soit ouvert sur une véritable patte d'oie routière ne pouvait qu'accroître son caractère attractif. Il ne semble pas, cependant, que le pont et le carrefour routier aient été les seuls facteurs qui déterminèrent la naissance puis l'essor du Bourg. Il convient, en effet, de ne pas oublier que la Midouze était navigable. Bien que nous n'en ayons pour le Moyen Age aucune preuve formelle, il est probable que, dès cette époque, un port s'établit sur la rive gauche de la rivière, en aval du pont, tandis que plusieurs moulins étaient installés en bordure du Midou, dès 1155.

Sous la tutelle successive des vicomtes de Marsan, de Bigorre et de Béarn (1256), enfin sous celle des comtes de Foix, à partir de 1286, la ville acquit progressivement son autonomie, sanctionnée par la reconnaissance, en 1273, d'une « mayretat », attestée quelques années auparavant par un sceau (1259) et par l'existence d'un « communau conseil » (1266).

Le développement de la ville à la fin du Moyen Age et au début du XVI^e siècle.

A partir du milieu du XIV^e siècle, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, Mont-de-Marsan, comme d'ailleurs la plupart des petites villes d'Aquitaine, n'allait connaître que peu de transformations. Mais son rythme d'évolution fut peut-être sensiblement différent du schéma habituellement admis, selon lequel la période allant de 1350 à 1450 aurait été marquée par une stagnation et même un déclin. En effet, bien que nous ne disposions pas pour le début du XIV^e siècle d'éléments de comparaison, le tableau de la ville, tel qu'on peut le déduire de l'assiette du « sirmanatge » de 1452, n'est pas aussi sombre que l'on aurait pu le penser. On ne relève, en effet, pas moins de 497 déclarations ce qui nous donnerait une population d'au moins 2 000 habitants. Par ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà noté, il existe très probablement un faubourg hors de la porte de Saint-Jean-d'Août et deux autres en dehors de l'enceinte du Bourg — dont un à la porte d'Aire — regroupant respectivement 8 et 23 contribuables. S'il est à peu près certain que la ville fut touchée par des épidémies entre 1348 et 1450, on n'a conservé, en revanche, le souvenir d'aucun siège ou combat qui se serait livré à ses portes durant cette période. Sans doute cela résulte-t-il pour une large part du fait que la ville ainsi que le Marsan, relevaient du vicomte de Béarn.

Cette situation, à la fin de la guerre de Cent Ans, n'est peut-être pas étrangère à la rapidité avec laquelle Mont-de-Marsan sut se tailler une place de premier plan parmi les grands marchés de la Gascogne. Si l'on en croit Monluc, la ville servait au XVI^e siècle de « grenier à toutes les Landes et pays des Basques, d'où, au dommage de la France, on les transporte aux Espagnes ». Cette phrase, souvent citée, témoigne de la prospérité et de l'importance prise par la ville au moment où éclatèrent les guerres de Religion, auxquelles correspond la période la plus sombre de son histoire. Si la situation initiale et la conjoncture générale suffisent à rendre compte de l'essor de la ville entre 1450 et 1550, on ne saurait, cependant, passer sous silence le fait que depuis 1517, le Marsan se trouva rattaché aux vastes domaines de la famille d'Albret qui bordaient la vicomté à l'ouest.

Nous sommes donc enclin à situer entre le milieu du XV^e et celui du XVI^e siècle le développement d'un nouveau bourg, en bordure de la Midouze, sur l'emplacement et à la périphérie de l'actuelle place du Port, ainsi que la construction de la muraille qui l'entoure et que l'on aperçoit parfaitement sur le dessin de J. de Weert de 1612. Cette enceinte ne saurait, en effet, être postérieure aux années 1560 qui virent Mont-de-Marsan transformé en place de guerre. Par ailleurs, s'il y avait déjà un faubourg dans ces parages, dès 1452, il ne pouvait être que modeste. Enfin, l'essor du port et des quartiers qui l'entourent illustre en quelque sorte la phrase de Monluc : car c'est en tant que tête de navigation sur la Midouze que la ville put devenir l'entrepôt des grains de toute la région, destinés, ensuite, à gagner par la voie d'eau Tartas et Bayonne. Le dessin de J. de Weert ne permet pas de savoir de quelle manière exacte étaient aménagées les rives de la Midouze. Ce qui est tout à fait curieux, c'est la présence de cette vaste place du Port qui ne fut apparemment jamais bâtie mais dont il est difficile — compte tenu de la dénivellation du site — d'en faire l'emplacement d'un ancien port. Tout au plus, en admettant qu'il y ait eu là d'anciennes carrières ultérieurement comblées, servit-elle de bassin-refuge ; mais, plus probablement, sommes-nous en présence d'une zone d'entrepôts et de chantiers de construction et de réparation de bateaux.

Deux aspects éphémères de la ville : Mont-de-Marsan place forte (1560-1630) et ville de couvents (1580-1790).

Possession de Jeanne d'Albret, puis de son fils Henri, Mont-de-Marsan se trouva totalement engagée dans les conflits armés, qui, à partir de 1560, opposèrent en Gascogne catholiques et réformés et fut ainsi transformée en place-forte. Passée aux mains des réformés en 1561, la ville fut reprise par Monluc en 1569 puis reconquise par Henri de Navarre en 1577, pour repasser aux catholiques en 1580 et, trois années plus tard, revenir aux protestants. Dès les premiers combats, les faubourgs furent, on s'en doute, détruits. Ce fut aussi le sort du couvent des Clarisses situé depuis le XIII^e siècle, à quelques centaines de mètres de la Porte de Roquefort. Incendié une première fois en 1561 par un capitaine protestant qui craignait qu'il ne servît de fort pour un parti ennemi, il fut rasé en 1577.

C'est à la fin du XVI^e siècle — entre 1578 et 1586 — qu'Henri de Navarre aurait fait entreprendre sur l'emplacement du couvent des Clarisses, plus au sud, sur un ancien champ de foire, la construction de deux bastions fortifiés : les Tenailles, situés en avant des fossés longeant la muraille orientale de la ville. Si plusieurs documents font état des Tenailles, c'est surtout grâce au dessin de J. de Weert que l'on peut se rendre compte de l'importance de ces fortifications qui modifièrent considérablement les abords orientaux de la ville et retardèrent, sans aucun doute, toute nouvelle extension dans cette direction. Les deux bastions encadraient le chemin de Roquefort qui pénétrait dans la ville par la porte du même nom, située dans l'axe de la Grand-rue actuelle. Mais, à l'occasion de leur construction, on procéda à une reprise de la muraille de la ville et à un recalibrage du fossé qu fut doté d'une contrescarpe, ainsi qu'on peut le voir encore aujourd'hui. La muraille fut, d'ailleurs, prolongée jusqu'à un moulin fortifié établi en bordure du Midou. Il semble, d'autre part, qu'à l'occasion de la construction du bastion nord, on supprima un ancien chemin qui longeait les fossés au droit du château de Nolibos et qui aboutissait à un pont sur la Douze appelé de « la may de Dieu », dont il reste encore les traces de fondation sur la rive droite de la rivière. A l'occasion de tous ces travaux on aurait, enfin, établi des barrages sur la Douze et le Midou afin de mettre en eau le système des fossés de la ville et des Tenailles.

Or, peu de temps après l'achèvement de ces fortifications commença une longue période, puisqu'elle a duré jusqu'au XIX^e siècle, au cours de laquelle Mont-de-Marsan perdit peu à peu ses châteaux, ses tours, ses portes et ses murailles. Les temps avaient, en effet, changé et la parure militaire de la ville désormais inutile contre un ennemi venant de l'extérieur pouvait devenir dangereuse en cas de révolte à l'intérieur du royaume. Dès 1622, Louis XIII ordonna pour ces motifs la démolition du château de Nolibos, laquelle dut commencer aussitôt, puisqu'en 1677, il est fait allusion aux anciennes murailles du château. Mais, en 1746, on abattait encore une tour. C'est probablement avant cette date que furent aussi rasées les Tenailles. Enfin, en 1777, fut accordée l'autorisation de démolir les six portes de la ville dont celle du Pont, en raison des dangers que leur état faisait courir, mais surtout à cause de la gêne que certaines d'entre elles apportaient à la circulation. C'est à la même époque et pour les mêmes motifs que l'on songea à abattre ce qui restait du Château Vieux, mais il semble que les travaux n'aient eu lieu qu'en 1810. La démolition du château de Nolibos, celle des Tenailles et des portes et même celle du Château Vieux, dans un premier temps, eurent pour conséquence d'aérer les accès et la traversée de la ville : Nolibos devint, en effet, une promenade, les Tenailles en particulier la Grande furent transformées en place, comme d'ailleurs le Château Vieux. On peut rattacher à ces travaux d'édilité la restauration

ou la construction d'édifices tel que l'hôpital reconstruit dans la partie orientale du quartier du Bourg par Mgr Bazin de Bezons, entre 1696 et 1698, non loin d'un établissement plus ancien, attesté en 1452, mais dans les murs ; la reconstruction du Pont sur le Midou, en 1630, et probablement aussi la restauration de celui de la Douze ; l'aménagement de cales sur les bords de la Midouze et la construction de fontaines dont la plus importante était celle située dans le quartier du Bourg non loin du pont du Midou.

C'est aussi au XVII^e siècle que plusieurs couvents s'installèrent, soit dans la ville soit dans le Bourg : chassées définitivement de leur couvent hors les murs en 1577, les Clarisses commencèrent par acheter trois maisons entre la Grand-rue et la rue Maubec — elles y étaient déjà réfugiées en 1561 — puis y firent élever un nouveau couvent dont la construction fut achevée en 1690. Les Ursulines s'installèrent en 1638 à moins de cent mètres de là, du même côté de la Grand-rue ; enfin, en 1656, les Barnabites appelées par le maire Charles de Lobit et les jurats firent édifier un vaste collège au Bourg, en arrière de la Grande Fontaine, à l'angle de la rue du Bourg et de celle du Mirail. Or, un siècle après les châteaux et les murailles, les couvents furent, à leur tour, voués à la pioche des démolisseurs. Il en fut ainsi de celui des Cordeliers dont les jardins avaient été lotis avant la Révolution. Vendu à cette époque, on traça sur son emplacement la rue des Cordeliers : il n'en reste plus aujourd'hui que la chapelle vouée à des usages profanes. Sur l'emplacement du couvent des Ursulines, on ouvrit sous le Premier Empire la rue Duplantier du nom du second préfet des Landes : d'un côté, on construisit la gendarmerie et les prisons, de l'autre le palais de justice. Enfin, l'emplacement du couvent des Clarisses fut réservé pour la construction de la préfecture qui eut lieu entre 1811 et 1820.

Nouvel essor de la ville aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le XVII^e et le XVIII^e siècles virent aussi la rénovation du patrimoine immobilier, ainsi que l'extension des surfaces bâties à l'intérieur des enceintes, mais aussi hors les murs.

À l'intérieur de la ville close, le quartier qui connut probablement le plus de transformations fut celui des Cordeliers. Avant la Révolution, le Parlement avait, en effet, autorisé les moines à aliéner trois jardins faisant 242 toises carrées, soit du côté de la rue de Saint-Sever soit le long de celle du Port. Cela s'explique certainement par le voisinage de l'un des quartiers les plus actifs de la ville. En revanche, deux secteurs conservent encore de nombreux espaces vides aménagés en jardins. Il s'agit, d'une part, de la partie orientale du Bourg — une rue s'appelle encore rue des Jardins — de l'autre, dans le castelnau, de celui du donjon de La Cataye.

S'il est difficile — faute d'éléments de comparaison — d'apprécier l'évolution qui a pu se produire dans l'occupation des sols du castelnau et du Bourg, entre le début du XVII^e siècle et celui du XIX^e siècle, il n'en est pas de même pour les faubourgs. Le contraste est ici total entre le dessin de J. de Weert et le plan de 1811. Même si un certain nombre de maisons ont été édifiées au cours des deux dernières décennies, la plupart le furent avant 1789.

Par ordre d'importance, le quartier qui s'est le plus développé est celui qui entoure le Bourg, de la Porte d'Aire à celle du Port, en passant par celle de Saint-Sever. Si de nouvelles maisons ont été naturellement bâties le long de ces trois axes routiers, comme cela s'était déjà produit au Moyen Âge, deux quartiers se sont nettement individualisés : celui de la place Saint-Roch entre les routes d'Aire et de Saint-Sever, celui du Port — qui a perdu son enceinte — composé maintenant de deux éléments : autour de la place du Port et entre la route de Bayonne et les cales de la Midouze un secteur de grands immeubles abritant surtout magasins et entrepôts ; au-delà de la rue des Saquets, un quartier aux maisons minuscules habitées probablement par des marins et des manœuvres, phénomène que l'on retrouve, d'ailleurs à la périphérie de la place Saint-Roch. Le développement du quartier du Port traduit la place éminente conservée par Mont-de-Marsan comme marché aux vins, aux eaux de vie d'Armagnac et aux grains : en 1654, la ville est toujours considérée comme le grenier de la Basse-Guyenne et, au milieu du XVIII^e siècle, si elle subit la concurrence de Bazas, elle occupe encore une toute première place.

Le second quartier à s'être individualisé est celui de Saint-Jean-d'Août, appelé aussi faubourg des Landes. Son développement est lié à la présence du pont sur lequel débouchent les routes de la Grande Lande, celles de Sabres et de Labrit. L'habitat s'y est naturellement développé le long des axes de circulation, mais il paraît pour une large part lié à la présence de deux activités spécifiques ; tout d'abord, au sud, celle des tanneries travaillant les peaux de moutons et vaches landaises, en second lieu, celles des entrepôts — peut-être pour le bois, en relation avec la Midouze. Un quartier qui s'appelle d'ailleurs, le Port de Campet, est relié à la rivière par un chemin débouchant sur une cale.

Il existe enfin, sur la route de Roquefort, un dernier faubourg, minuscule celui-ci, dit du Bourg-Neuf par opposition au castelnau, séparé des remparts par la

place de la Tenaille. Cet éclatement de la ville s'est donc fait surtout vers le sud en relation avec les routes de Saint-Sever et d'Aire et le Port de la Midouze ; mais, le développement du quartier de Campet témoigne de l'importance que commence à prendre la Grande Lande dans l'économie du pays. Le retard pris par le Bourg-Neuf s'explique par des raisons historiques : la présence pendant longtemps, à cet endroit, de l'ensemble fortifié le plus important de toute la ville.

Trois autres secteurs n'ont pas encore pris part à l'essor de l'agglomération : il s'agit, d'abord, de ceux de rive droite de la Douze et de la Midouze, en amont et en aval des quartiers de Campet et des Landes. Cela résulte, pour une part de l'orientation générale des axes routiers qui traversent la ville, ainsi que de l'emplacement du port de la Midouze, mais aussi de l'absence de ponts : la construction de celui de la Pépinière sur la Douze n'aura lieu qu'en 1819 et la Midouze ne sera franchie qu'en 1832, avec la construction du Pont du Commerce. Le même phénomène rend compte aussi du vide que l'on note sur les deux rives du Midou, au-delà de la Porte d'Aire. Il faudra attendre 1842 pour qu'un pont intègre, enfin, ces quartiers au reste de l'agglomération.

En tout cas, comme cela se produit fréquemment dans les villes de la fin du XVIII^e siècle, on passe sans transition de la ville à la campagne. On notera, cependant, l'existence d'une ceinture maraîchère et fruitière — et même une pépinière — dans les faubourgs et dans la ville et, plus originale, celle d'un petit vignoble périurbain.

*
* *

Tout au long des sept siècles de son histoire, Mont-de-Marsan a vécu en étroite relation avec la route et le pont qui avaient en quelque sorte présidé à sa naissance. Mais, dès le XVI^e siècle, sinon avant, et de plus en plus, semble-t-il, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, c'est de sa fonction de point de rassemblement des produits du Marsan et de l'Armagnac — grains, vins et eaux de vie — et de tête de navigation sur la Midouze que la ville a surtout vécu. Ce ne sont pas ses activités et encore moins sa population qui en 1790 la firent préférer à Dax comme chef-lieu du nouveau département des Landes, mais sa situation au centre de ce nouvel ensemble administratif. Cette nouvelle fonction que l'on perçoit à travers les percées de rues et les constructions d'édifices publics, dès le Premier Empire, entraîna certainement un rapide accroissement de la population qui passa de 2 236 habitants en 1773 à 5 256 en 1806, dont 4 254 pour la ville. Avec la révolution des transports et celle de l'économie landaise, ces fonctions administratives nées il y a bientôt deux siècles ont fait oublier aujourd'hui qu'avant d'être une préfecture Mont-de-Marsan fut un castelnau, un pont, puis un port.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES MANUSCRITES : Parmi les rares sources manuscrites, signalons aux Archives départementales des Landes : série H : fonds des Clarisses, en particulier H 169 et H 179 (sirmanatge de 1450, 1452) ; fonds des Cordeliers (H 150-152), des Barnabites (H 166), des Ursulines (H 233).
2. PLANS ET VUES : Le plan cadastral le plus ancien de Mont-de-Marsan qui est aussi le plus ancien plan connu de la ville remonte à 1811. On possède aussi les plans contemporains des communes voisines ainsi qu'un plan de la traversée de la ville en 1807, Arch. dép. Landes : plan 8641. — La seule vue ancienne de Mont-de-Marsan est celle du dessinateur hollandais J. de Weert (1612). Voir DEPRUNEAUX (C.), Vue panoramique de Mont-de-Marsan en 1612, dans Bull. Soc. Borda, 1976, p. 59-64.
3. SOURCES IMPRIMÉES : DU BUISSON (Dom P.D.), *Historiae monasterii Sancti-Severi, libri X*, éd. J.-F. Pédegert et A. Lugat, Aire-sur-Adour, 1876, t. I, p. 208-214. — GOURON (M.), *Les chartes de franchises de Guyenne et Gascogne*, Paris, 1935, n° 1443-1453.
4. OUVRAGES : BLADÉ (J.-F.), *Pierre de Lobaner et les quatre chartes de Mont-de-Marsan*, Paris, 1861. — CABANNES (G.), *Mont-de-Marsan et ses rues*, Mont-de-Marsan, 1941. — DEPRUNEAUX (C.), Le monastère des Cordeliers-Franciscains de Mont-de-Marsan, dans Bull. Soc. Borda, 1973, p. 145-152. — DEPRUNEAUX (C.), Le prieuré bénédictin de Sainte-Marie Madeleine, dans Bull. Soc. Borda, 1977, p. 327-331. — DUCOURNEAU (A.), *La Guyenne historique et monumentale*, t. II, 4^e partie, Bordeaux, 1844, p. 142. — DUFOURCET (J.-E.), TAILLEBOIS (E.), CAMIADÉ (G.), *Mont-de-Marsan. Notice historique et archéologique*, Dax, 1896, p. 217-254. — LARROQUETTE (A.), *Mont-de-Marsan*, Hossegor, 1933. — LEGRAND (M.), *L'ancienne navigation sur la Midouze et le port de Mont-de-Marsan*, Dax, 1934. — SCHMITT (X.), Mont-de-Marsan préhistorique, gallo-romain et médiéval, dans Bull. Soc. Borda, 1978, p. 279-292. — TARTIÈRE (H.), Simples notices sur Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Dax, dans *Annuaire du département des Landes*, 1863. — TAUZIN (J.-C.), Les serors menudetes de Sancta Clara, dans *Revue de Gascogne*, 1896, p. 493-499. — TUCOO-CHALA (P.), Gaston Fébus et Mont-de-Marsan, dans Bull. Soc. Borda, 1959, pp. 368-388.





- | | |
|--|------------------------------|
| | Parcellaire |
| | Voorie |
| | Passage couvert |
| | Escalier |
| | Cimetière |
| | Courbe de niveau |
| | Rocher |
| | Abrupt |
| | Sable |
| | Rivage, gravier |
| | Tourbière |
| | Eau, rivière |
| | Fossé |
| | Collecteur, rigole, caniveau |
| | Aqueduc souterrain |
| | Marais |
| | Vasière |
| | Bois, forêt |
| | Peupleraie |
| | Parc |
| | Allée, promenade |
| | Verger |
| | Pépinière |
| | Oseraie |
| | Vigne |
| | Prairie, pré |
| | Jardin |
| | Champ |
| | Joualle |
| | Friche |
- | ANTIQUE | MEDIEVALE | MODERNE | |
|---------|-----------|---------|---|
| | | | Construction existante à la date du plan |
| | | | Construction disparue, dont le plan est certain |
| | | | Construction disparue, dont le plan est incertain |
| | | | Mur existant à la date du plan |
| | | | Mur disparu, dont le plan est certain |
| | | | Mur disparu, dont le plan est incertain |
| | | | Enclos existant à la date du plan |
| | | | Enclos disparu, dont le plan est certain |
| | | | Enclos disparu, dont le plan est incertain |
- | | |
|--|--|
| | Découverte antique |
| | Cimetière médiéval disparu |
| | Cimetière moderne disparu |
| | Route médiévale |
| | Carrière |
| | Carrière médiévale disparue |
| | Four à chaux |
| | Four à chaux médiéval disparu |
| | Motte et enceinte médiévales existantes à la date du plan |
| | Motte et enceinte médiévales disparues, dont le plan est certain |
| | Fossé |
| | Fossé médiéval disparu |
- | | |
|-------------------|--|
| le Mata | Nom de lieu-dit |
| Pl. d'Aine | Nom de place |
| rue Canet | Nom de rue |
| JACOBINS | Nom d'un monument, antérieurement à 1800 |
| Séminaire | Nouvelle affectation d'un monument, postérieurement à 1800 |
| PENNE | Nom de quartier |
| | Limite communale |